

Antenne de Paray le Monial

E/10, rue Michel Anguier
71600 PARAY LE MONIAL

Pour tout renseignement s'adresser à :

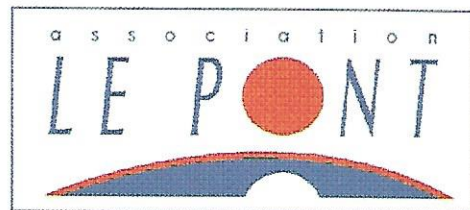
Service d'accueil et d'orientation

Tél : 03 85 81 96 96

E-mail : g.perrousset@lepont.asso.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00



LE PONT est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, créée le 22 février 1977.

L'association LE PONT :

- assure une mission de service public.
- a vocation de participer à la réinsertion sociale et professionnelle de toute personne touchée par la marginalisation ou l'exclusion. Elle vise à remettre l'Homme debout, rétabli dans son identité et sa citoyenneté.
- est sans affiliation politique ou religieuse.

Ses principes d'actions :

- assurer un accueil permanent à toute personne en situation de marginalisation ou d'exclusion, sans caractère discriminatoire.
- participer au rétablissement de l'exercice et du respect de ses droits : au logement – à la formation – à l'insertion – aux soins pour contribuer à l'épanouissement de la personne.

La mise en œuvre de ce projet implique des obligations d'assistance, de présence, d'intervention sans contrainte; celle-ci conduite par des intervenants professionnels qualifiés.

1. Service d'Accueil et d'Orientation :

Gwenaëlle PERROUSSET

Public : personnes sans domicile.

Missions : Hébergement.

Accompagnement vers le logement autonome.

2. Service d'Accompagnement et de Réinsertion Sociale : Frédérique PACAUD

Public : personnes mal logées (insalubrité,

indécence)

Missions : Accompagnement global vers le logement.

3. Fonds de solidarité lié au logement :

Elodie CHAZEAU

Public : tout public en difficulté de budget (procédure d'expulsion).

Missions : Aide au budget.

4. Agent de santé : Stéphanie LAMBOEUF

Public : bénéficiaire du RSA.

Missions : Accompagnement vers les soins.

5. Accompagnement vers l'emploi :

Sylvie LAMBERT

Public : bénéficiaires du RSA + jeunes de 18 à 26 ans.

Missions : Remobilisation et démarches à l'emploi.

Dispose de 3 logements type T1 (logement temporaire pour l'hébergement).